



Laval, le 30 novembre 2021

Aux membres du conseil d'établissement 2021-2022

Objet : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval tenue le 30 novembre 2021 à 15h30 h par vidéoconférence Zoom.

Sont présents les membres suivants :

Monsieur Richard Bellefleur, représentant du personnel de soutien
Monsieur Manuel Blass, enseignant
Monsieur Patrick Céré, RP Muller Inc.
Madame Lila Coutal, élève
Madame Katya Dulac, conseillère pédagogique
Monsieur Pascal Filiatrault directeur de l'École Polymécanique de Laval
Monsieur Sébastien Larouche
Monsieur Dominic Marcil, CCQ

Sont absents les membres suivants :

Monsieur François Beaudry, enseignant
Madame Mélanie Prévost, enseignante

1. Accueil

Monsieur Filiatrault, souhaite la bienvenue à tous les gens qui se sont présentés pour le CÉ en 2021-2022.

2. Élection

- Présentation des membres - Tour de table

Les membres du CÉ se présente à tour de rôle. Afin de bien les identifier, de même qu'identifier leur provenance, un tableau de la composition du CÉ est préparé et sera remis à tous.



- Identification des membres - Formulaires à remplir « Identification des membres » (document joint à l'invitation)

Monsieur Filiatrault invite tous les membres du CÉ à remplir ledit document et à lui faire parvenir.

- Dénonciation d'intérêt - Formulaires à remplir (document joint à l'invitation)

Monsieur Filiatrault invite aussi les membres du CÉ à remplir le second document et à lui faire parvenir.

- Procédures d'élection à la présidence et élection

Monsieur Filiatrault explique la procédure d'élection. Après l'appel de candidature, une seule personne se présente et est élu par acclamation. Il s'agit de monsieur Patrick Céré.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que proposé. Manuel Blass propose son adoption.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2021

Le procès-verbal du 4 juin 2021 est adopté tel que présenté. Katya Dulac propose son adoption.

5. Dates des rencontres du CE

- Les mardi 30 novembre 2021, 1^{er} février 2022, 15 mars 2022 et 10 mai 2022 et 7 juin 2022 sont proposés comme dates pour les rencontres de l'année. Monsieur Filiatrault enverra les dates et invitations de rencontre via Outlook et les rencontres se dérouleront en mode virtuel sous la plateforme TEAMS.

6. Dépôt de document et informations

- Règles de régie interne (document déposé en séance)

M. Filiatrault explique les règles de Régie interne, ces dernières sont présentées à chaque année. Manuel Blass propose l'adoption des règles pour l'année en cours.

- Règlements du centre et compétences préalables (document joint à l'invitation)

Monsieur Filiatrault passe au travers du document qui avait été envoyé par courriel. Son adoption est proposée par monsieur Sébastien Larouche.



- Suivi du budget 2021-2022 (report en février 2022)

Monsieur Filiatrault donne un état de situation quant au budget de l'année dernière. Un déficit a été signalé et ce dernier s'élève à environ 228000\$. Les causes du déficit sont probablement liées à la situation pandémique et des explications auront lieu en février. Ce déficit pourrait possiblement être plus élevé si le nombre d'ETP prévu l'an passé en vue de la présente année, n'est pas le même. Ceci sera analysé et présenté dans un éventuel CÉ.

Un plan de redressement devra être mis sur pied afin de résorber ce dernier. Monsieur Filiatrault explique s'être déjà mis en action afin de trouver des façons de résorber le déficit et avoir le moins d'impact possible sur le fonctionnement du centre.

7. Consultation

- CE2122-2 Projet éducatif 2019-2022 Évaluation l'an 1

Katya Dulac explique ce qui a été fait au niveau des compétences et du taux de diplomation qui a diminué un peu et notre taux d'absentéisme qui a diminué par rapport aux années antérieures. La présence d'une TTS a certainement contribué à cette amélioration. Au niveau des activités parascolaires, il n'y a pu y en avoir étant donné la situation pandémique.

8. Varia

- 9. La séance est ajournée à 16h36.

Pour la présidence du CÉ,
Pascal Filiatrault
Directeur intérimaire

Patrick Céré
Président